MAJ 30.10.2026

MAIRIE d'OPTEVOZ
Tél. : 04 74 83 81 76

ETAT DES LIEUX ENTRANT/SORTANT
SALLE DES FETES D'OPTEVOZ
(314 Rue Philippe Tassier)

Entre Monsieur le Maire de la commune d'OPTEVOZ, représenté par la référent/e de la salle et :

Nom-Prénom :
Adresse :
.....
☎

RDV Etat des lieux de Sortie :
.....

M. Sollicite l'autorisation d'utiliser la Salle des fêtes d'Optevoz , le en vue d'organiser
rappel du nombre de participants :

I - DESIGNATION PRECISE DES LOCAUX ET DU MATERIEL UTILISES :

1) **Cuisine**	***entrant***	***sortant***
- extincteur		
- chariot desserte		
- chambre froide		
- cuisinière Fourneau Gaz marque Thirode (6 feux gaz + 1 four équipé d'une grille inox + 1 chauffe assiette électrique		
- poubelle		
- tableau électrique + boitier de commande des prises extérieures traiteur		
- le placard mural est fermé et réservé à la mairie		
2) **Bar**		
- réfrigérateur	***entrant***	***sortant***
- congélateur		
- poubelle		
- table rectangulaire		
3) **Salle principale**		
- 2 vestiaires roulants + cintres	***entrant***	***sortant***
- 240 Chaises (plastiques marrons)		
- 2 chariots permettant de transporter 56 plateaux et 110 entretoises		
- 1 chariot pour les 72 pieds		
- 1 chariot à chaises		
- extincteur		
4) **Chaufferie**		
Chauffage Hors période oui ☐ non ☐	***entrant***	***sortant***
- - Balais		
- extincteur		
5) **Sanitaires**		
- 2 distributeurs muraux de savon liquide		
- 2 distributeurs muraux d'essuie-mains	***entrant***	***sortant***
- 2 poubelles blanches		
6) **Parking**		
- 2 bacs roulants 500 litres		
- 2 bacs roulants 240 litres	**entrant**	***sortant***
- 1 bac roulant 140 litres		

L'organisateur s'engage à occuper uniquement les locaux désignés ci-dessus.

Trois **cautions de 500 €, 260 €** et **260€** sont versées ce jour, lors de la remise des clés, au moyen de chèques libellés à l'ordre du Trésor public.
Pour les conditions de restitution et de paiement du solde, se reporter à la convention signée.

L'organisateur remet ce jour une **attestation de son assureur** couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées dans l'établissement au cours de l'utilisation des locaux mis à disposition.

II - MESURES DE SECURITE :

L'organisateur reconnaît avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et s'engage à les appliquer.
L'organisateur reconnaît avoir constaté l'emplacement des dispositifs d'alarme, des moyens d'extinction et avoir pris connaissance des itinéraires d'évacuation et des issues de secours.
En cas de problème, l'organisateur a pris connaissance de l'emplacement du téléphone lui permettant l'appel des services d'urgence, à savoir :

18 . Pompiers 17. Police 15. Samu

Numéro d'appel pour la salle des fêtes : 04.74.83.88.71

L'organisateur reconnaît avoir pris connaissance de l'emplacement du disjoncteur électrique, à côté de la mairie.

III - RESPONSABILITE :

Dans l'exécution du présent contrat, seule est engagée la responsabilité de l'organisateur.

L'organisateur reconnaît avoir procédé à une visite des lieux et plus particulièrement des locaux et voies d'accès qui seront effectivement utilisés et avoir accepté de louer la salle en l'état.

Fait à OPTEVOZ le

P/Le Maire,
Le responsable de la salle

L'organisateur
Signature précédée de la mention
"***lu et approuvé***"